

Paris, le 21 mars 2023,

Pour sa 13^e édition le salon « S'expatrier, mode d'emploi » organisé par les institutionnels de l'expatriation revient en présentiel à Paris le 29 mars 2023 après deux années en distanciel

[Le salon « S'expatrier, mode d'emploi »](#), le seul salon organisé par l'ensemble des institutionnels français de la mobilité internationale, fête cette année ses 13 ans. Le mercredi 29 mars 2023 il réunira en un même lieu (Cité Internationale Universitaire de Paris) après deux années en distanciel les principaux acteurs institutionnels de l'expatriation (protection sociale, fiscalité, emploi, retraite, etc.). De nombreux experts seront présents pour répondre sur leur stand aux questions pour bien préparer son départ à l'étranger : l'occasion de préparer son projet efficacement. Deux destinations sont à l'honneur cette année : le Québec et le Canada.

Cette journée s'adresse à tous les porteurs d'un projet à l'international : entrepreneurs, salariés, conjoints, retraités, demandeurs d'emploi, étudiants...

Le salon est ouvert à toutes et tous et l'entrée est gratuite.

Les visiteurs ont accès toute la journée à des conférences et des stands tenus par les principaux acteurs de l'expatriation.

Sur l'espace stands, seront présents les organisateurs du salon :

- L'Assurance retraite (Cnav, Carsat) ;
- Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité sociale (Cleiss) ;
- La Direction des Impôts des Non-Résidents (l'Accueil fiscal des non-résidents, le Service des impôts des particuliers non-résidents, le Pôle de gestion patrimoniale des non-résidents et la Recette des non-résidents) ;
- Le groupe Malakoff Humanis (santé, prévoyance, retraite) ;
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- Les Notaires de France.

Sur l'espace invités, seront présents :

- L'Ambassade du Canada ;
- La Délégation du Québec ;
- La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) ;
- L'Urssaf ;
- Les douanes et droits indirects ;
- Le Centre National des retraités de France à l'étranger (Cnarefe) ;
- Pôle Emploi ;
- La FIAFE ;
- PVTistes.net ;
- Expat.com.

Cet événement sera également accessible en ligne avec la **diffusion en direct** et en replay des conférences sur [la chaîne YouTube du salon](#).

Un événement hybride en présentiel et en digital pour informer gratuitement sur les démarches dans le monde entier.

Programme des conférences : <https://www.expatriermodedemploi.org/conferences/>

Mercredi 29 mars 2023 de 9h à 18h

Cité Internationale Universitaire de Paris

17 boulevard Jourdan – 75014 Paris

Arrêt Cité Universitaire / RER B / Tramway 3a / Bus lignes 21, 67, 88 et PC1

S'EXPATRIER, MODE D'EMPLOI

<https://www.expatriermodedemploi.org/le-salon/>

<https://www.facebook.com/SExpatrierModeDEmploi/>

https://twitter.com/S_expatrier?s=20&t=RPuSrKT8gF3AXcqkoF6Y4A

Pour vos demandes d'accréditation, vos besoins d'information sur tous les sujets liés à l'expatriation, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant :

Pour l'Assurance retraite : Philippe BAINVILLE & Maeva PERES – presse@cnav.fr

Pour la Direction des Impôts Non-Résidents – 01 57 33 86 74 –

isabelle.welterlin@dgif.finances.gouv.fr

Pour le conseil supérieur du notariat Sébastien MABILLE & Mériam BARKA –

sebastien.mabille.csn@notaires.fr et meriam.barka.csn@notaires.fr

Pour le Cleiss : Kea NOP & Ana AFONSO – communication@cleiss.fr

Pour Malakoff Humanis : Elisabeth ALFANDARI – elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

A propos

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse 150 milliards de prestations à plus de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 13,4 millions d'espaces personnels créés !

La Direction des impôts des non-résidents (DINR)

Dotée d'une compétence nationale, la Direction des impôts des non-résidents (DINR) fait partie de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Son « service des impôts des particuliers non-résidents », sa "recette des non-résidents" et son « pôle de gestion patrimoniale des non-résidents » gèrent les dossiers des contribuables de nationalité française ou étrangère, non domiciliés fiscalement en France mais disposant de revenus de source française (revenus locatifs, pensions, ...), de biens immobiliers dont la valeur, déduction faite des emprunts souscrits pour acquérir ces biens, les rend imposables à l'impôt sur la fortune immobilière. Pour retrouver la DGFIP sur Internet : www.impots.gouv.fr / sur Twitter : @dgfip_officiel / sur Facebook : Direction-générale-des-Finances-publiques / sur YouTube : Dgfipmedia

Le Conseil supérieur du notariat

Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom de tous les notaires de France, le Conseil supérieur du notariat (CSN) est un établissement d'utilité publique. Clef de voûte de l'institution notariale, il représente la profession auprès des pouvoirs publics, détermine sa politique générale, contribue à son évolution et fournit des services collectifs aux notaires. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le CSN participe à la réflexion sur les évolutions du droit et donne son avis sur les projets de loi ou les textes réglementaires en préparation. Le CSN comprend 120 collaborateurs au service de la profession notariale.

Le Cleiss

Il s'agit d'un établissement public créé en 1959, en charge, notamment, de l'information sur la protection sociale dans un contexte de mobilité internationale. Il est en France l'institution pivot qui contribue à la bonne application des règlements européens et des accords bilatéraux et multilatéraux de sécurité sociale pour le compte des pouvoirs publics et de l'ensemble des institutions de sécurité sociale, tous risques et régimes confondus. Il assure le rôle d'organisme de liaison entre les organismes français et étrangers de sécurité sociale et facilite l'accès à ces accords et règlements de sécurité sociale tant aux particuliers qu'aux entreprises. Son site propose une information référence sur la protection sociale à l'international : fiches par situations, législations étrangères, taux de cotisation, organismes utiles, textes en vigueur...

Plus d'informations sur cleiss.fr

Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, plus de 370 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 39,7 Mds€ d'allocations à 6,2 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 7,2 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2022, le Groupe a consacré 219 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Il a, entre autres missions, celle d'informer les Français qui souhaitent s'établir à l'étranger sur les aspects administratifs, pratiques, sécuritaires et sanitaires liés à l'expatriation. Il contribue également à la négociation de conventions bilatérales destinées à faciliter la mobilité internationale. Enfin, il pilote un réseau de près de 200 services consulaires répartis dans plus de 160 pays, qui permettent aux Français résidant à l'étranger de réaliser certaines formalités indispensables (renouvellement de passeport, transcription d'actes civils, inscription sur les listes électorales consulaires...).

